

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abdelkader Belaoui présente une nouvelle demande parrainée par cinq individus

Montréal, 25 avril 2006. Abdelkader Belaoui et son Comité de soutien proposent une solution au Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration afin de résoudre sa situation, alors qu'il cumule quatre mois en sanctuaire à l'église St-Gabriel de Pointe St-Charles. Une nouvelle demande de résidence pour motifs humanitaires vient d'être déposée et apporte de nouveaux éléments pour l'évaluation du dossier. De plus, cinq citoyens canadiens acceptent de le parrainer, démontrant qu'il dispose d'un support économique.

M.Belaoui et son Comité de soutien demandent au Ministre Solberg de permettre que soit étudiée cette solution le plus rapidement possible afin qu'il puisse régulariser sa situation. Elle répond aux motifs de refus exprimés par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration lors de l'évaluation de la première demande de résidence de M.Belaoui à la fin 2005, c'est-à-dire, manque d'intégration en emploi et absence d'un soutien familial au Canada.

Le nouveau dossier fait état des multiples obstacles auxquels M.Belaoui a fait face dans son intégration en emploi au Canada, du fait qu'il a des limitations fonctionnelles. Il montre aussi les moyens qu'il a mis en œuvre pour améliorer ses possibilités d'emploi et le potentiel qu'il a de s'intégrer en emploi (bénévolat, cours d'orientation pour non voyants).

Selon la Ligue des droits et libertés, ne pas tenir compte des obstacles structurels face à l'emploi de M.Belaoui dans le cadre de l'évaluation de sa demande de résidence aurait pour effet de lui faire subir de la discrimination et ne serait pas conforme à la Charte canadienne des droits et libertés. De plus, cette évaluation doit aussi reconnaître les obstacles à l'accès à des programmes de formation que M.Belaoui a rencontré tout comme le fait un rapport du gouvernement canadien¹ à l'égard des personnes handicapées dans les termes suivants: « Pour participer pleinement au marché du travail, les personnes handicapées doivent disposer des outils nécessaires à leur réussite - en l'occurrence, un accès à la formation, à l'apprentissage et au perfectionnement en milieu de travail ». Or, M. Belaoui a tenté à plusieurs reprises de participer à des programmes de formation et à des stages d'emploi avec Emploi-Québec, mais comme il n'avait pas le statut de résident canadien, il n'y avait pas droit.

Parrainage

En ce qui a trait au support familial, le parrainage des cinq individus répond à cette préoccupation puisque ceux-ci s'engagent formellement à jouer ce rôle *de facto* en soutenant économiquement M.Belaoui. Les cinq parrains de M.Belaoui sont: le Père

¹ Développement social Canada (2004). *Vers l'intégration des personnes handicapées. Un rapport du gouvernement du Canada.* Bureau de la condition des personnes handicapées. Gouvernement du Canada.

James McDonald, prêtre à l'église St-Gabriel; Ian Ilavsky, co-fondateur de Constellation Records; Pierre Dongier, médecin; Marc Champagne, ami de Kader et résident du quartier Pointe St-Charles ainsi que Guylaine Racine, professeur à l'école de travail social de l'Université de Montréal.

La demande de résidence de Abdelkader Belaoui est aussi soutenue par plus de 50 organismes, dont la Ligue des droits et libertés, Amnistie internationale, et un grand nombre d'organisme du quartier Pointe St-Charles, où il a habité et trouvé sanctuaire. Le Comité d'appui à Abdelkader Belaoui a écrit au Ministre Solberg à plusieurs reprises, lui a téléphoné et s'est même rendu à Ottawa sans jamais recevoir de réponse de sa part. Il constate tout de même que le Ministre peut répondre rapidement lorsqu'il le veut, comme cela a pu être fait pour une famille belge en Ontario.

Les quatre longs mois en sanctuaire de M.Belaoui, alors que sa vie est en suspens, constituent une épreuve très difficile qui a un impact sur sa santé déjà fragile, alors qu'il souffre du diabète. M.Belaoui, son Comité, la Ligue des droits et libertés ainsi que ses parrains et les nombreux organismes qui l'appuient espèrent que le Ministre Solberg saura faire preuve de compassion et accepter la solution proposée pour qu'il puisse continuer à vivre au Canada et contribuer à la société.

-30-

Comité de soutien de Abdelkader Belaoui, tél: 514-222-0205
Ligue des droits et libertés, tél.: 514-849-7717